

DIMANCHE 21 JUIN 2020

La montagne Sainte-Victoire, coté sud
(Bouches-du-Rhône)

Aborder la célèbre montagne Sainte-Victoire par sa face sud, c'est quitter la voie tracée par Paul Cézanne.

Une muraille pour les uns, une vague de pierre pour les autres, la "Sainte" recèle de nombreux trésors comme la chapelle Saint-Ser, nichée au pied des falaises. (Route de Puyloubier).

Vue sur Puyloubier et possibilité d'aller jusqu'à la chapelle Saint Ser.

Attention chemin difficile avec dénivelés.

Études du paysage et de l'architecture, avec lointain et détails.

Étude de la touche et de la palette.

Composition et mise en page.

Possibilité de créer et d'incorporer d'un petit texte.

8 participants minimum.

5H00 environ de dessin/jour et pause pique nique le midi. (repas non fourni)

Technique(s) : Techniques mixtes - Gouache - Aquarelle – Dessin crayon et feutre.

Tarif : 65 euros la journée + 20 euros de cotisation annuelle pour tout nouvel adhérent.

Publics : Adultes / Initié Confirmé

FICHE D'INSCRIPTION

Stage Carnet de voyage à -----

Croq'balade du ----- 2020

À retourner à l'adresse suivante:
LES CARNETS MIGRATEURS
1 rue des eucalyptus
13960 SAUSSET les PINS

Retournez votre fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée des trois chèques bancaires pour l'intégralité du paiement de la prestation pédagogique et de votre adhésion à l'association, qui valideront votre inscription ainsi que les conditions de vente signées.

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception du dossier complet.

PARTICIPANT :

Mme, Mr :
Date de naissance :à :
Adresse.....
CP..... Ville :
Téléphone :Téléphone en cas d'urgence :
Adresse E.mail :

CONDITIONS DE RÉSERVATION ET REGLEMENT :

PRIX du stage « Croq'balade 1 journée » : 65€

(Prix de la prestation pédagogique uniquement)

Je règle par chèques bancaires :

- Un chèque d'acompte de **50€** à l'ordre de Sylvie Ballester qui sera mis à l'encaissement dès confirmation du stage, après inscription de 6 personnes minimum.
- Un règlement **en espèces** de préférence, ou un chèque de **15€**, soldant le montant total de la prestation pédagogique le jour du stage .
- Un chèque de 20€ à l'ordre des Carnets Migrateurs de la Côte bleue, pour l'adhésion annuelle obligatoire à l'association sauf si vous êtes déjà adhérent. (30€ prix famille à partir de 2 personnes)

Il est possible de régler la totalité du stage en espèces (sauf l'adhésion). Voir avec Sylvie

**Comment avez vous eu connaissance de ce stage ?-----*

**Acceptez vous utilisation de votre image ou de celles de vos réalisations, pour la communications des stages ? -----*

Je soussigné(e) (Nom Prénom)....., participant au stage de « carnet de voyage » cité ci-dessus, déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations communiquées par l'Association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue et accepte les conditions générales de vente.

Date :

Signature du participant,

précédée de la mention « lu et approuvé ».

Association : les carnets migrants de la côte bleue.

Conditions générales de vente : STAGES CARNET DE VOYAGE.

Stages Croquis in situ / Carnet de voyage , aquarelle dessin et techniques mixtes, dispensés par l'Atelier des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue et Sylvie Ballester.

Article 1

- L'association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement encadrée par Sylvie Ballester enseignante qualifiée, selon le programme et la durée figurant dans le descriptif du stage.
- L'association ne peut être tenue pour responsable des désagréments ou imprévus de toutes natures que ce soit, indépendantes de sa volonté qui pourraient modifier, retarder ou annuler le programme ou la durée du stage.

Article 2 : CONDITION D'INSCRIPTION

- L'inscription au stage sera validée à réception du paiement de la totalité du ou des stages. Les encaissements se feront aux dates indiquées lors de l'inscription.
- Le participant devra également s'acquitter de son adhésion annuelle de 20€ au nom de l'association.

Article 3

- Si le stage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client et seront placées sous sa seule responsabilité.
- Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, et en cas d'annulation de celui-ci par l'association, pour quelque raison que ce soit, le client ne saurait exiger de l'association des carnets Migrateurs de la Côte Bleue un quelconque dédommagement pour les frais déjà engagés.

Article 4 : ANNULATION

- Si l'annulation est faite par le client à 30 jours ou plus de la date de commencement du stage, celui-ci perdra le montant du premier chèque d'acompte.
- Si l'annulation par le client a lieu à moins de 30 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant du ou des stages.
- Si annulation par l'Atelier des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue, celui-ci remboursera au client, l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique uniquement.
- En cas d'annulation du stage, suite à un empêchement majeur de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant l'intervenant ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer cette annulation comme cause de résiliation sans frais, de ses prestations parallèlement acquises (vols, hébergement..). Les prestataires concernés appliqueront alors, leurs propres conditions d'annulation*.
(*Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client)
- Aucune annulation ne donne droit à un quelconque dédommagement de la part de l'Association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue.

Je soussigné(e).....certifie avoir lu et approuvé ce règlement.

Date :

Signature du participant :

Les Carnets migrants de la Côte Bleue

1 rue des eucalyptus
13960 Sausset les Pins

lescarnetsmigrateurs@gmail.com

Sylvie Ballester : 06 70 30 69 74